

Master 2 Communication et stratégies culturelles

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Culture et communication

Parcours : Formation continue

Durée de la formation

12 mois

Rythme de la formation

Cours au CELSA de septembre à janvier à temps plein à raison de 4 jours par semaine, suivis d'un stage optionnel de 6 mois en France ou à l'étranger.

Responsable(s) de Formation



OLIVIER AÏM

Maître de conférences

Coordination pédagogique



AÏSSATOU DIALLO-CAMARA

Coordinatrice pédagogique

Tarif

8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact

Orientation et accompagnement en formation continue

lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede

carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation articule les fondamentaux de la communication à la découverte et à l'apprentissage des stratégies culturelles. Il s'agit tout autant de former aux enjeux les plus contemporains de la communication culturelle qu'à la place de plus en plus forte qu'occupe la culture dans les stratégies de communication des entreprises, des institutions et des territoires.

Le programme se compose d'enseignements à la fois théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs en sciences humaines et sociales et en sciences de l'information et de la communication, ainsi que par des intervenants dans les domaines auxquels prépare le master. Les enseignements s'appuient sur des formats d'apprentissage diversifiés : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, ateliers, briefs et présentations professionnelles et mises en situation pratiques. La place de la recherche est également centrale dans la formation à travers la réalisation d'un mémoire individuel.

La formation s'adresse à des professionnels de la communication qui cherchent à développer leurs compétences leur permettant, au-delà de la seule maîtrise des outils, de concevoir les stratégies de communication des entreprises, des institutions, des territoires ou des marques qui s'engagent dans une logique de développement ou d'expression culturelle.

PUBLIC

Le master Communication et stratégies culturelles s'adresse aux professionnels et professionnelles (cadres ou assimilés du secteur privé ou public, managers, consultants) en reprise d'étude qui :

- possèdent déjà une expérience dans le champ professionnel du master
- souhaitent monter en compétences et en expertise dans le champ professionnel du master pour renforcer leur perspective d'évolution.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.

- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mettre en perspective, analyser et comprendre les enjeux de communication dans le domaine large de la culture grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et des sciences humaines et sociales.
- Concevoir des stratégies de communication dans des organisations et des structures qui s'inscrivent dans le champ culturel, grâce à une maîtrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Anticiper et accompagner les transformations d'une organisation dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication.
- Comprendre l'évolution des périmètres de la culture au sein des institutions et des entreprises à travers leurs logiques de diversification et d'hybridation.
- Gérer des projets culturels.
- Mettre en résonance les évolutions médiatiques et technologiques (numérique et IA) avec les stratégies de développement et de diversification culturelle des entreprises et des institutions.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Cette formation accueille un public mixte composé de 25 étudiants environ et de 1 à 5 stagiaires en formation continue. Le programme de cours (350h) se déroule de manière intensive, de septembre à fin janvier au CELSA, à raison de 4 jours de cours par semaine. Il peut être suivi d'un stage en France ou à l'étranger de 6 mois maximum à partir du mois de février. Les stagiaires peuvent bénéficier de l'accompagnement du service Carrières et relations entreprises de l'École.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent au sein d'un service de communication d'une entreprise, d'une institution, d'un institut, d'un territoire ou d'une agence qui s'inscrit dans le champ de la culture (agence culturelle, musée ou institutions patrimoniales, service culturel d'une ville ou région, etc.).

Elles et ils occupent des postes de chargée ou chargé de communication, directrice ou directeur de la communication, responsable de la communication externe, chargée ou chargé de projet culturel, éditorial ou de communication digitale, responsable de programmation, consultante ou consultant en communication.

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Culture et communication
- Sémiologie et muséologie
- Stratégie de communication et organisations

Enseignements de spécialité

- Gestion de projets culturels
- Cultures de marques et planning stratégique
- Mécénat culturel et communication d'intérêt général

Enseignements complémentaires

- Plan de communication et Business Game
- Marketing, art et culture
- Management stratégique face à l'environnement interculturel
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- IA et données urbaines
- Enseignement au choix sous réserve de confirmation (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Industries culturelles et médias

- Stratégie de communication et territoires

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi personnalisé
- Mémoire – Dossier écrit et soutenance
- Stage

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication financière internationale
- Enseignement au choix sous réserve de confirmation (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Activités pédagogiques complémentaires

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

Conditions d'accès à la formation

La 2^e année de master s'adresse aux personnes :

- titulaires d'un diplôme bac + 4 ou équivalent (240 ECTS) ;
- justifiant 3 années minimum d'expérience professionnelle (hors stage et apprentissage) dans le champ professionnel du master ;
- ayant 26 ans (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation.

Les candidats ne pouvant justifier d'un diplôme bac +4 peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois être titulaires d'un diplôme de bac +2 (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

En savoir plus.

Points d'attention dans le cadre de la candidature

S'engager dans une formation continue exige de prendre le temps de faire le point sur ses compétences et son projet. Les formations du CELSA sont exigeantes, et candidater requiert de :

- Disposer d'un socle de connaissances et de compétences dans le champ professionnel auquel le master forme.
- Posséder une appétence pour les sciences humaines et sociales.
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et apprécier le travail d'écriture.
- Apprécier le travail en groupe et le partage d'expériences.
- Avoir une connaissance fine des organisations.
- Être engagé dans une démarche de réflexion sur sa carrière.

Comment candidater

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>.

La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.

Des frais de dossier s'appliquent.

Calendrier de la candidature

Calendrier prévisionnel des dates de concours :

- Période de dépôt du dossier de candidature : du 1^{er} décembre 2025 à 12h au 17 mars 2026 à 12h.
- Résultats d'admissibilité : le 30 mars 2026 à 16h.
- Période des entretiens d'admission : du 2 avril au 14 avril 2026.
- Résultats d'admission : le 16 avril 2026 à 14h.

Le calendrier prévisionnel des dates de concours d'entrée en master 2 est disponible [ici](#).

Étapes de la candidature

Le processus de sélection se fait en 3 temps :

- examen du dossier et validation de l'admissibilité ;
- entretien individuel avec une commission d'admission mixte (universitaires et professionnels) qui échange avec le candidat ou la candidate sur sa motivation, son projet professionnel et ses connaissances ;
- délibération du jury d'admission qui arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, et communication des résultats.

Critères d'examen de la candidature

- Pour l'examen du dossier : évaluation des pièces du dossier au regard des conditions d'accès au master.

- Pour l'entretien oral : la discussion permet au candidat ou à la candidate de développer son projet personnel et professionnel, et au jury d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparation de sa candidature

Nos formations sont sélectives. Il importe de bien préparer sa candidature.

Pour toute question sur le programme, l'organisation de la formation et le processus d'admission, il est conseillé de prendre contact avec le service de la Formation professionnelle continue : lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr.

Vous pouvez aussi consulter nos conseils de préparation pour une candidature au CELSA en master et prendre connaissance des indications bibliographiques.

Pour toute question concernant le financement de la formation qui doit être réfléchi bien en amont, contactez Carine Bansède : carine.bansede@sorbonne-universite.fr
